

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 17889 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : INTJ1929969S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Jumentier	Patrice	NIGEND : 129 124
Baude	Philippe	NIGEND : 133 570
Pleignet	Frantz	NIGEND : 134 709

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Maniglier	Cédric	NIGEND : 165 456
Henry	Fabien	NIGEND : 167 544
Martin	Nicolas	NIGEND : 173 949
Cornec	Stéphane	NIGEND : 162 052
Trichet	Christophe	NIGEND : 157 619
Jean	Pascal	NIGEND : 168 199
Aubineau	Hervé	NIGEND : 160 029

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Beguïn	Olivier	NIGEND : 148 311
Rabeyrin	Pierre	NIGEND : 165 117
Trancart	Julien	NIGEND : 187 870
Grasset	Benoît	NIGEND : 245 720
Fabas	Christian	NIGEND : 208 116
Tréhin	Antony	NIGEND : 217 565
Szwiec	François	NIGEND : 206 829
Julien	Grégory	NIGEND : 217 966
Leau	Virginie	NIGEND : 243 090
Georget	Jonny	NIGEND : 158 825
Demars	Renaud	NIGEND : 230 680
Ferrière	Pauline	NIGEND : 303 527
Mérat	Céline	NIGEND : 235 660
Bernaodat	Jérôme	NIGEND : 121 771

Szubinski	Jean-Christophe	NIGEND : 214 748
Cousin	Christophe	NIGEND : 209 786
Piron	Yves	NIGEND : 201 968
Belmont	Pierre	NIGEND : 153 512
Chretien	Richard	NIGEND : 133 594
Duma	Sébastien	NIGEND : 134 883
Helou	Marc	NIGEND : 134 390
Lacharme	Jean-Christophe	NIGEND : 135 161
Chanut	Éric	NIGEND : 140 375

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Gourlaouen	Thomas	NIGEND : 342 118
Itier	Pauline	NIGEND : 323 249
Léard	Florian	NIGEND : 370 486
Delalot	Remy	NIGEND : 164 929
L'Herondelle	Karine	NIGEND : 175 096
Martin	Xavier	NIGEND : 197 029
Rousseau	Ludovic	NIGEND : 144 477

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*

